Bureau de dépôt - Bruxelles X
P701162

Belgique - België
P.P.
Bruxelles X
1 / 2425

Périodique trimestriel du CIEP/MOC
n° 63 • janvier • février • mars • 2010

L'ESPERLUETTE

Signe typographique qui représente la conjonction de coordination "et"

Mondialisons
les droits sociaux

Sommaire

EDITO

L'Education permanente et la formation de longue durée des adultes 3

ANALYSE

Mondialisons les droits sociaux

La mondialisation des droits sociaux en campagne 4

Travail et maternité: les femmes aussi discriminées au Sud 6

La souveraineté alimentaire face au monopole des politiques agricoles internationales 8

Les droits des travailleurs et le dialogue social si souvent bafoués 10

Premiers résultats concrets de la Campagne «Travail décent» 11

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Une école sans «classes» 12

Statut des accueillantes d'enfants: quel financement ? 13

Marcher et rouler pour la solidarité à Ciney 13

VIE DE L'ISCO 15

EN RÉGIONS

Impressions d'un voyage au Burkina Faso 16

MÉMOIRES EN RÉSUMÉ 19

EN BREF 19

AGENDA 22

FICHE PÉDAGOGIQUE

Le jeu en éducation permanente: Quelles cartes en mains?

Faites la fête au *Cwarmê!*

Carnaval, c'est l'hiver qu'on assassine, c'est le carne levare en chair avant carême, c'est la vie à renaître fêtée, c'est l'affranchissement des règles du quotidien, c'est l'inversion des rôles attendus, c'est la rue envahie par le masque,...

Suivez, au fil des pages, les instants photographiques happés dans de costumeuses cavalcades. ■

Comité de rédaction:
Christian Boucq, Virginie Delvaux, Perrine Detober, France Huart (coordination), Florence Moussiaux, Michèle Stessel, Nicole Tinant

Secrétariat:
Francine Baillet, Rita D'Agaro, Lysiane Mettens

Ont participé à ce numéro:
Christian Boucq, Martin Cocle, Virginie Delvaux, Arnaud Gorgemans, France Huart, Nicolas Laermans, Olivier Lambert, Antoinette Maïa, Nicole Tinant, Anne-Marie Wilmet

Photos:
Francine Baillet, Christian Boucq, Jean-Paul Cornélis, France Huart, Anne Scheune, Marie Trooster

CIEP communautaire:
Tél: 02/246.38.41, 42, 43 - Fax: 02/246.38.25
E-mail: communautaire@ciep.be

Editeur responsable:
Virginie Delvaux
Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

Design:
DCL PRINTERS - dcl.printers@skynet.be
Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

C'est en croyant aux roses qu'on les fait éclore...

Par Virginie Delvaux,
directrice ff du
CIEP-ISCO

Capitalisme, financiarisation, délocalisation, globalisation, compétitivité, autant de phénomènes ou principes qui se manifestent dans notre société depuis plus d'un siècle. Aujourd'hui, si cette partition rythme toujours notre quotidien, ses conséquences se font plus sombres et révèlent des inégalités plus criantes entre les classes sociales, tant au Nord qu'au Sud de notre planète. De fait, les limites du modèle capitaliste se font de plus en plus cruellement ressentir: inégalités sociales et sexuées, stagnation des salaires, dégradation des conditions de travail et de l'environnement, mise en concurrence des travailleurs, délocalisations et fermetures,

Cette compétition malsaine entre les travailleurs du Nord et du Sud n'a pourtant pas de sens. L'accès aux droits sociaux devrait être un droit reconnu pour tous et toutes, et ne pas être lié au fait qu'on serait né dans un pays développé ou dans une famille aisée. Et comme «*c'est en croyant aux roses qu'on les fait éclore*», le CIEP et l'ONG Solidarité Mondiale s'associent pour sensibiliser le grand public, du 12 février au 1er mai, sur la nécessité de revendiquer des droits sociaux équivalents tant pour les populations des pays en développement que pour les pays occidentaux. Cette campagne «Mondialisons les droits sociaux» est au cœur de notre dossier d'analyses. Une carte à gratter vous est proposée notamment sur notre site (www.ciep.be) pour tester vos connaissances et vous interpeller précisément par rapport à trois enjeux.

Mais l'action du CIEP et de Solidarité Mondiale ne se limite bien entendu pas à une sensibilisation large public. Ainsi, animateurs et militants engagés dans l'ONG se sont récemment rendus au Burkina Faso pour se rendre compte de visu des inégalités criantes vécues par les populations et sur les actions menées par les partenaires sur place. Un voyage éclairant et lumineux comme ce printemps qui pointe doucement le bout de son nez pour, espérons-le, briller au zénith lors du traditionnel cyclo-solidaire du 1er mai qui, cette année, se déroulera dans la jolie capitale condruzienne, à Ciney.

Enfin, souhaitons également que le printemps voit éclore notre nouvelle graine ISCO qui est toujours, à l'heure actuelle, entre les mains d'un groupe de travail issu de la promotion sociale et qui doit remettre son avis sur notre dossier dans les mois qui viennent.

En résumé: analyses sociales et politiques, expériences de vie et de terrain, espoirs et balade cycliste, voilà tout ce que l'& nous donne à lire en ces mois de renouveau.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos différentes activités... ■

Mondialisons
les droits sociaux

WIN FOR ALL

Bingo, Presto, Subito, Win For Life… Signe de l'incertitude du temps, gratter nous rassurerait-il? En tout cas, cela nous permet de rêver à des lendemains meilleurs…
Et c'est exactement ce qui a motivé l'ONG Solidarité Mondiale et le CIEP à créer un nouveau jeu à gratter: le WIN FOR ALL.
Alors, à vos marques… Prêts? Grattez! ■

Sur le site du CIEP (www.ciep.be), vous trouverez la carte à gratter Win for all et en cliquant sur les différentes cases, vous arriverez sur un PDF interactif où pourrez jouer et tester vos connaissances sur la mondialisation des droits sociaux.

La mondialisation
des droits sociaux en campagne

Du 12 février au 1er mai, le CIEP et Solidarité Mondiale s'associent pour sensibiliser le grand public sur la nécessité de revendiquer des droits sociaux équivalents pour les populations des pays en développement et des pays européens.

Les travailleurs du monde entier sont mis en concurrence dans les discours des employeurs et les menaces de délocalisations alimentent l'idée que les travailleurs du Sud (ou de l'Est) seraient la cause des problèmes d'emploi et de revenus de nos usines et entreprises. Rien n'est plus faux! Les fermetures que nous connaissons, ont, pour origine principale, l'aspiration des actionnaires à s'enrichir au détriment de la part de valeur ajoutée qui va à l'emploi. Ce sont les limites du système capitaliste dans lequel nous vivons. Au contraire, «l'espoir des salariés du Nord se trouve, pour une grande part, dans les transformations des économies du Sud», comme l'écrit l'économiste Charles-Albert Michalet dans «Mondialisation, la grande rupture».

Augmenter les revenus des travailleurs du Sud réduira les possibilités de chantage à l'emploi dans le Nord. De nombreuses études économiques ont, d'ailleurs, démontré que globale-

ment le respect des normes du travail n'était pas un obstacle à la compétitivité des pays concernés. Ces normes ont, par contre, un impact positif sur le revenu moyen, à long terme, des habitants des pays en question. Mais pour obtenir cette rémunération décente, il faut deux conditions. Un, que les travailleurs puissent s'organiser pour réclamer de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. Deux, que, de notre part, nous leur témoignions solidarité plutôt que méfiance.

Au-delà de cette question de la liberté syndicale qui doit permettre de généraliser la concertation sociale et d'augmenter l'accès à des revenus décents, notre démarche est, ici, de rappeler que:

- les droits sociaux ne sont pas tombés du ciel (ils sont le fruit de luttes menées par des générations qui nous ont précédés);
- les droits sociaux protègent les plus faibles;
- la lutte contre les discriminations à l'emploi reste un combat quotidien au Nord comme au Sud (l'écart salarial entre les hommes et les femmes reste une réalité en Belgique).

Cet accès aux droits sociaux n'est donc pas lié à la chance ou au hasard. Il ne s'agit pas d'un billet de loterie. Ce ne devrait pas être parce qu'on a un bon patron ou qu'on est né dans un pays développé qu'on dispose de droits sociaux.
Les questions posées dans le «jeu à gratter» mettent en évidence des situations pour lesquelles nous pourrions, a priori, croire que les droits sont universels ou garantis.

- Le droit au congé de maternité est inscrit dans les normes internationales du travail. Et pourtant, son application varie grandement d'un pays à l'autre. En plus, selon le pays, le congé n'entraîne pas automatiquement une rémunération de remplacement. Chez nous non plus, toutes les travailleuses ne sont pas égales devant la loi, que l'on songe aux fonctionnaires, aux travailleuses sans emploi ou aux indépendantes.
- La question relative au coût du travail veut mettre en lumière le fait que la part du travail dans le prix de vente des produits manufacturés s'est réduite de façon considérable ces quarante dernières années, alors qu'on pense toujours que le problème réside dans le coût de la main-d'œuvre. Pire, dans le secteur agricole, aussi bien chez les producteurs de café que chez nos agriculteurs wallons, les marchés mondiaux et la grande distribution les amènent à vendre à un prix inférieur au coût de production.
- La question relative au droit de vote des travailleurs étrangers en Belgique peut, elle aussi, induire en erreur. L'enjeu est ici de montrer que l'entreprise est un lieu où la solidarité s'exprime sans doute le plus facilement entre semblables… tout comme elle devrait pouvoir s'exprimer à l'échelle internationale. C'est aussi pour cette raison que les immigrants sont si attachés à l'emploi qui leur accorde des droits que le reste de la loi et de la société ne leur reconnaît pas.

Cette revendication pour une mondialisation des droits sociaux s'inscrit dans le prolongement logique de la campagne relative au «travail décent, vie décente», dont des actions ont déjà été présentées dans les pages de l'&.

Des outils pour animer

- Une série de fiches thématiques, réalisées sur base de l'affiche «*Les travailleurs ne sont pas des outils*» publiée par le C.N.C.D. sont accessibles sur www.ciep.be/index.php?p=g&id=294
- Malette pédagogique de la campagne «Travail décent, un revenu décent pour une vie décente», Ed. CNCD-11.11.11.comprend des jeux, un photo-langage, des DVD, des outils de sensibilisation, des affiches, tracts et dossiers thématiques. Le CIEP et Solidarité Mondiale ont réalisé un Guide d'utilisation de cette malette pour en faciliter l'utilisation
- Dans le cadre de la campagne «Travail décent», un outil de mise en situation «Gagner à tout prix» a été créé par le CIEP et Solidarité mondiale

Pour en savoir plus:

- www.travaildecent.be
- «*Les Cahiers de la Coopération internationale*» édités par le CNCD sont un trimestriel d'analyse sur différentes thématiques de campagne et de travail du CNCD-11.11.11, ses plates-formes et ses organisations membres. Tous les numéros sont téléchargeables dans leur intégralité sur www.travaildecent.be/
- «*Demain le monde*», dans *Imagine Magazine* (téléchargeable intégralement sur www.travaildecent.be (rubrique Dossiers thématiques)
- *Mondialiser le travail décent*, (sous la dir. de) A. ZACHARIE et A. SERON, Ed. Luc Pire, 2008.

En outre, nous vous invitons à signer la pétition sur le travail décent disponible sur **www.travaildecent.be**

La journée du Cyclo-solidaire du 1er mai à Ciney sera le grand moment de clôture de l'ensemble de cette campagne (voir invitation dans les pages suivantes). Dans ce numéro de l'&, nous vous proposons de vous pencher sur les thèmes mis à l'honneur autour de la mondialisation des droits sociaux. ■

Travail et maternité: *les femmes aussi discriminées au Sud*

Proposition:

«Toutes les travailleuses ont droit à au moins 15 semaines de congé de maternité»

FAUX

En Belgique, oui si elles sont salariées et chômeuses, mais ailleurs, cela peut varier de 30 jours (Tunisie) à 52 semaines (Australie). Les travailleuses indépendantes belges ont le droit de prendre 8 semaines de congé de maternité rémunérées.

De nombreuses femmes dans le monde ne bénéficient pas de la protection de la maternité. Les discriminations dont elles sont victimes, restent très nombreuses: des tests de grossesse à l'embauche dans les zones franches d'exportation en passant par des certificats de stérilisation et au licenciement des femmes enceintes.

Deux conventions sur la protection de la maternité existent au sein de l'Organisation Internationale du Travail (OIT): la Convention n°3 adoptée en 1919 et la Convention n°183 adoptée en 2000 suite à la révision de la Convention n°103 de 1952.

Car depuis 1952, des évolutions économiques et sociales ont bouleversé le monde. De plus en plus de femmes en âge de procréer travaillent. En 1990, par exemple, elles étaient plus de 800 millions à contribuer à la force de travail dans le monde. Etant donné que la définition de l'activité économique exclut le travail non rémunéré tel que l'agriculture de subsistance, les travaux ménagers et l'éducation des enfants, le nombre réel de femmes au travail est encore bien plus élevé. La protection de la maternité revêt une importance capitale.

Cette nouvelle Convention n°183 s'applique à toutes les femmes employées, y compris les femmes qui le sont dans le cadre de formes atypiques de travail dépendant.

Elle prévoit:

- une extension du congé de maternité de 12 à 14 semaines au moins;
- un allongement de la période de protection de l'emploi pendant la grossesse, le congé de maternité et la période suivant le retour de congé;
- la garantie du droit de retour au même poste de travail ou à un poste équivalent;
- une clause pour la protection de la santé de la mère et de l'enfant;
- l'amélioration des dispositions en matière d'allaitement;
- l'adoption de mesures afin que la femme enceinte ou qui allaite ne doive pas effectuer un travail préjudiciable à sa santé et à celle de son enfant.

En tenant compte de la fonction sociale importante que les femmes as-

sument à travers la maternité, il est important que les gouvernements ratifient et appliquent cette Convention. À ce jour, il faut savoir que seuls 17 pays ont ratifié cette Convention. La Belgique n'en fait pas partie, comme la Tunisie et l'Australie!

En Belgique, c'est seulement en 1889 que la travailleuse qui accouche a eu le droit de prendre quatre semaines de congé… non rémunéré. Dans les années 1920-1930, des caisses de solidarité privées et certaines communes versent aux femmes une indemnisation. C'est seulement en 1944, avec l'établissement de la sécurité sociale obligatoire que la maternité est couverte comme une incapacité de travail pour les travailleuses.

Malgré plusieurs mesures prises encore récemment, la Belgique n'a pas encore ratifié la Convention n°183 parce que la réglementation belge diffère de la Convention sur certains points.

La réglementation relative aux pauses d'allaitement a été mise au point mais la Belgique reste en défaut sur les points suivants:

- l'interdiction générale de demander une attestation de grossesse ou une attestation établissant l'existence d'une grossesse éventuelle.
- Cette interdiction devrait encore être inscrite dans la législation;
  - la façon de prendre en compte, pendant les 6 semaines qui précèdent l'accouchement, une maladie qui n'est pas liée à la grossesse n'est pas encore claire;
  - la période de protection contre le licenciement, prévue par la Loi belge. ■

Pour en savoir plus:

Quelques sites
www.cmt-wcl.org
www.travaildecent.be
www.ilo.org
www.mondefemmes.org/

Quelques références
Rapport «*Protéger l'avenir: maternité, paternité et travail*», 2008, Campagne L'égalité hommes-femmes au cœur du travail décent, 2008-2009 - téléchargeable sur www.ilo.org/gender/Events/Campaign2008-2009/lang--fr/WCMS_094380/index.htm

Témoignages

Au Cambodge

«*Lorsque j'ai su que j'étais enceinte, je me suis beaucoup inquiétée pour ma santé et pour mon travail*» car, au Cambodge, il est malheureusement courant qu'une femme enceinte soit licenciée. Ros Kimsreng travaille à l'atelier de finition d'une usine textile de Phnom Penh. Elle subvient aux besoins de sa famille en travaillant dans une usine textile cambodgienne. Elle a un bon emploi puisqu'elle gagne trois fois le salaire moyen national. Pour les familles qui dépendent d'un salaire féminin comme la sienne, la perte d'un emploi bien rémunéré est une catastrophe. Heureusement, les conditions de travail des femmes, notamment des mères, connaissent une amélioration dans l'industrie cambodgienne.
«*La crèche de l'entreprise assurera la garde de mon fils pendant que je travaille, et ce jusqu'à ses trois ans*»
Cette crèche est celle de l'usine PCCS Garments où Ros travaille. Elle accueille les bébés des employées dès l'âge de dix-huit mois pendant que leur maman travaille pour subvenir aux besoins de la famille
Chong Chin Siong, PCCS Garments Ltd: «*Nous veillons à ce que les femmes enceintes n'effectuent pas de travaux pénibles en les transférant, par exemple, d'un poste de couture ou de repassage à un poste de finition ou d'emballage. En règle générale, nous faisons en sorte que les femmes enceintes ne soient pas exposées à des vibrations et ne travaillent pas longtemps debout. Ces mesures restent valables lorsque les femmes reprennent le travail à l'issue du congé de maternité.*»
Tuomo Poutiainen, Programme de l'OIT «Better Factories Cambodia»: «*Nous souhaitons que les entreprises cambodgiennes accordent davantage d'importance aux conditions de travail des femmes et à la protection de la maternité, de telle sorte que les femmes de ce pays puissent bénéficier à la fois d'un travail décent et d'une vie familiale équilibrée*». Pour les jeunes femmes comme Ros, il est désormais possible d'avoir un enfant sans perdre son emploi, grâce à la politique de leur employeur en faveur de la protection de la maternité. Ce qui était, autrefois, source d'angoisse pour Ros et les siens, est désormais un motif de joie: pouvoir avoir des enfants tout en continuant à travailler dans des conditions qui permettent d'assurer l'avenir de sa famille.
(Témoignage avec vidéo consultable sur www.ilo.org/

En Amérique latine

«*Les ouvrières qui travaillent dans les cultures industrielles de fleurs (…) Yoconda, par exemple, a travaillé longtemps dans la culture de fleurs jusqu'à ce que son employeur apprenne qu'elle était enceinte. Elle fut licenciée sur-le-champ…*»
(Fanny Sanchez, coordinatrice de la campagne continentale «Femmes, vie et droits» en Amérique latine, interviewée par Solidarité Mondiale)
(accessible sur www.solmond.be/Femmes-Vie-et-Droits-L-Amerique)

La souveraineté alimentaire face *au monopole des politiques agricoles internationales*

Proposition:

«Des producteurs peuvent vendre leurs marchandises à un prix inférieur à leur coût de production»

VRAI

Au Sud comme au Nord, des producteurs en arrivent à vendre à un prix qui ne garantit pas une rémunération décente du travail.

Dans le monde, près de 1,2 milliard de femmes et d'hommes tentent de subsister dans l'extrême pauvreté avec moins d'1 Dollar par jour. Les trois quarts de ces personnes vivent en zone rurale. Selon la Food and Agriculture Organization (FAO), presque 900 millions d'hommes, mais surtout de femmes et d'enfants souffrent de la faim. 80% d'entre eux sont des petits exploitants agricoles, des ruraux sans terre, des nomades et des petits pêcheurs.

Mainmise des grandes entreprises internationales sur les cultures (coton, céréales…), terres appartenant à de grands propriétaires fonciers, concurrence Nord-Sud et Sud-Sud (oignons chinois importés en Amérique centrale, alors que cette dernière en produit!), caractère informel du secteur agricole, absence ou insuffisance de protection sociale et déforestation sont les principales causes de cette situation.

Le lait, un excellent exemple

En septembre 2009, les agriculteurs et les producteurs de lait belges déversaient symboliquement plus de trois millions de litres de lait à Ciney pour manifester leur colère et leur désespoir de voir chaque jour leur exploitation s'enfoncer alors que les responsables politiques restaient figés sur les principes de libéralisation des marchés. Les producteurs laitiers sont contraints d'accepter des prix qui ne couvrent pas le coût de production du lait. Ils ne veulent pas que le consommateur paie un prix fou, mais ils veulent simplement un prix rémunérateur, qui leur permet de vivre dignement et de ne pas courir à la faillite.

Le prix du lait, en septembre 2009, variait entre 18 et 25 centimes/litre alors que le coût de production lui variait entre 32 et 40 centimes/litre dans la plupart des pays européens! On comprend mieux le désarroi des producteurs laitiers. Ce désarroi s'étend à d'autres secteurs comme les céréales, les pommes de terre, l'élevage bovin… car la plupart de ces produits ne sont plus directement destinés aux consommateurs mais sont devenus de simples matières premières pour l'industrie ou des objets de spéculation boursière.

Une solution: la souveraineté alimentaire

Les possibilités d'action sont multiples. Elles vont de la distribution des terres à ceux qui les travaillent à la modification de nos modes de consommation au Nord pour celles et ceux qui peuvent économiquement se le permettre - car l'accroissement de la pauvreté au Nord élargit le marché pour des aliments peu chers, de piètre qualité nutritionnelle et produits dans des conditions de travail souvent douteuses.

La souveraineté alimentaire est le droit des populations et des Etats de définir eux-mêmes leur politique agricole et alimentaire, sans pour autant nuire à l'agriculture d'autres pays. Le dumping ou les importations à bas prix détruisent la production alimentaire.

La souveraineté alimentaire est la seule solution valable et concrète proposée, depuis 1996, par la Via Campesina et mouvements citoyens et différentes ONG face aux accords ultralibéraux de l'OMC. ■

Pour en savoir plus:

- http://viacampesina.org/fr/
- www.entraide.be/index.php?id=298 (sa campagne 2009 «*Souveraineté alimentaire: cultiver, pas mendier*» avec des brochures, un livre, un dossier pédagogique, une expo, un jeu coopératif et des reportages)
- *Les cahiers de la coopération internationale*, n°7/2008, p. 11-12
- Campagne «*Travail décent - vie décente*» menée par une plate-forme d'ONG belges www.travaildecent.be
- *Nourrir la planète n'a pas de prix. Comprendre la souveraineté alimentaire*, Sous la dir. de St. DESGAIN et O. ZE, Ed. CNCD-11.11.11. et Ed. Luc Pire, 2008.
- *Plaidoyer pour le genre dans le développement durable*, Ed. Monde Selon les Femmes, 2008 (accessible sur www.mondefemmes.org/)
- *Jeu de la Ficelle* (présentation dans *L'&-Esperluette*, n° 62, octobre-décembre 2009.)

Témoignages

Au Cameroun

Rose NDJIE, syndicaliste à l'Union des Syndicats libres du Cameroun (USLC)

«En 2008, nous avons eu les grandes émeutes de la faim au Cameroun car il n'y avait plus de riz sur les marchés. Pour comprendre les causes de cette crise, il faut remonter le temps. Traditionnellement, la nourriture de base dans les familles camerounaises était le manioc et la banane plantain. Dans les années «nonante», les marchés des grandes villes ont été envahis par de nouveaux produits tels que le riz et le blé. Ces produits étaient vendus à très bas prix, ils provenaient des surplus des pays du Nord qui s'en débarrassaient sous forme d'aide au développement. Progressivement, les habitudes alimentaires ont changé dans les villes , les familles ont pris l'habitude de consommer ces aliments plutôt que le manioc.

Le Gouvernement s'est dit que le pays devait devenir autosuffisant au niveau alimentaire dans les matières premières que nous consommions. Ils ont fait appel aux entreprises étrangères. Il y a environ 8 ans, le Gouvernement a cédé des terrains à des entreprises asiatiques pour la production de riz. L'objectif visé était d'avoir du riz local pour diminuer les exportations et avoir une maîtrise sur les prix. Mais le riz a été exporté.

Le Gouvernement a aussi décidé de produire du blé. On a fait venir des experts étrangers et on a utilisé les terres où les tubercules étaient cultivés pour produire du blé. Comme il n'y avait plus assez de terres pour l'agriculture vivrière, les paysans ont donc dû se déplacer et s'éloigner des villes. Cela devenait difficile et peu rentable de venir vendre son manioc sur les marchés. Malheureusement, la production de blé n'a pas été économiquement rentable. Le niveau de production était faible (mauvaise utilisation des terres,…) et le prix du pain a baissé. Actuellement, certaines entreprises asiatiques produisent aussi du maïs mais on ne voit rien arriver sur les marchés.

Nous craignons que ces cultures ne soient utilisées à la production de biocarburant. Pour pouvoir donner ces terrains, le Gouvernement a modifié la loi obligeant les populations à prouver que les terres qu'elles utilisaient, leur appartenaient depuis des générations. Il y a eu beaucoup d'expropriations de paysans, un peu comme les «paysans sans terre» du Brésil. Non seulement, il n'y a pas eu de campagne d'information mais la procédure pour défendre leur droit était difficile pour eux. Mais les populations commencent à s'organiser. A l'Est du Cameroun, quatre villages se sont organisés avec l'aide d'une ONG pour faire des démarches géologiques et administratives. Ils ont réussi à récupérer leurs terres.»

(Témoignage retranscrit par Nicole Tinant)

Au Burkina Faso

Rencontre avec une syndicaliste de la section locale CNTB de la Province du Houet (Bobo-Dioulasso) à propos de la délocalisation d'une entreprise locale

«Savana est une grande entreprise de transformation de jus de fruits et de tomates, dans la région de BOBO qui regorge de beaucoup de potentialités: Il y a beaucoup de fruits, beaucoup de tomates et beaucoup de produits maraîchers. Cette unité de transformation était un atout pour la région! Vous imaginez pour les 52 travailleurs de la Savana… Même pour les producteurs qui sont au moins 20 000 personnes et qui produisent la tomate. Parmi ceux-ci, il y en avait des milliers qui venaient acheter pour ramener au niveau de la Savana. En plus, il fallait louer les véhicules, engager des ouvriers pour le transport… Près de 100 000 personnes sont aujourd'hui dans la rue à cause de cette fermeture de la Savana! C'est une grande perte pour la région. Nos enfants en pâtissent. Et pourtant, la Savana était très, très rentable pour la sous-région. Non seulement au niveau des producteurs mais aussi au niveau de la sous-région même puisque ça faisait que de l'argent circulait. Présentement, il y a trop de pauvreté. Une famille sur trois mange deux fois par jour. Parfois même le seul repas, ils n'arrivent pas à l'avoir. Alors qu'avec cette petite vente-là, les gens se permettaient quand même d'acheter à manger puisqu'il y avait des femmes aussi qui vendaient de la nourriture déjà prête. Donc, toutes ces femmes sont obligées aussi de rester à la maison et elles n'ont plus d'argent pour subvenir aux besoins de leur famille. Donc, cela fait une conséquence terrible pour les gens! C'est difficile, vraiment…

Nous avons le lac Tanganyika qui est le lac le plus poissonneux au monde. On dit que c'est le seul lac au monde dans lequel le poisson meurt de vieillesse (environ la même superficie que la Belgique). Au Congo, la pêche est artisanale, il n'y a plus de pêcherie industrielle depuis de nombreuses années. Il y a bien une demande locale, mais comment transporter le poisson jusqu'en ville, les routes sont très mauvaises. A Kinshasa, on consomme des poissons surgelés qui viennent, en carton, de Norvège, du chinchard, qu'on appelle aussi «mpiodi» ou «thomson». Mais c'est un produit d'exportation. Quand il devient rare sur le marché, les prix augmentent. Pour mon fils qui a été élevé dans ces habitudes, lorsqu'on parle de poisson, c'est ce qui est dans les cartons.»

(Interview réalisée par Thomas Gérard, permanent à la CSC Liège-Huy-Waremme-voyage immersion Solidarité Mondiale, décembre 2009)

Les droits des travailleurs et le dialogue social *si souvent bafoués*

Proposition:

«Une personne non européenne, installée en Belgique depuis moins de cinq ans, n'a aucun droit de vote»

FAUX

Tout travailleur salarié, quelle que soit sa nationalité, a le droit d'élire ses représentants syndicaux dans son entreprise.

Liberté syndicale, un droit social acquis du mouvement ouvrier belge

En Belgique, dans toutes les entreprises du secteur privé composées d'au moins 50 travailleurs, les travailleurs ont le droit d'élire leurs représentants syndicaux dans le cadre d'élections sociales qui ont lieu tous les quatre ans. Ces scrutins servent à instaurer ou à renouveler les délégués du personnel au sein des Conseils d'entreprise (CE) et des Comités pour la prévention et la protection au travail (CPPT). Les délégués syndicaux sont désignés ou élus parmi les travailleurs de l'entreprise pour représenter le personnel affilié à un syndicat.

Pour être électeur, seules deux conditions doivent être remplies: «appartenir» à l'entreprise (les travailleurs liés à l'entreprise par un contrat de travail ou d'apprentissage ainsi que les stagiaires peuvent être électeurs) et l'ancienneté (il faut avoir trois mois d'ancienneté ininterrompue au moment des élections). Aucune condition de nationalité n'est requise pour se présenter comme électeur. La représentation des travailleurs par la délégation syndicale peut être étendue à l'ensemble des catégories du personnel par une convention conclue en Commission paritaire.

Dans nombre de pays, le droit même de se constituer en syndicat n'existe pas.

L'accès à la citoyenneté politique pour tous, un long processus

En revanche, le droit de vote «politique» est beaucoup plus conditionné que les élections «sociales». Trois conditions doivent obligatoirement être remplies pour participer aux élections fédérales, régionales, provinciales et communales:

- être belge (pour les élections fédérales et régionales);
- être âgé de 18 ans minimum (pour toutes les élections);
- ne pas être déchu de ses droits électoraux par une décision judiciaire (pour toutes les élections).

Le vote est obligatoire en Belgique, depuis 1894, mais c'est seulement en 1948 que l'ensemble des citoyens belges (sans distinction de sexe) a pu voter à tous les niveaux de pouvoir. Ainsi, c'est en 1949 que les femmes se sont rendues, pour la première fois, aux urnes pour voter pour les assemblées parlementaires.

Depuis 1999, les «non belges», citoyens des États membres de l'Union européenne, peuvent également voter aux élections européennes et communales moyennant certaines conditions: s'inscrire sur les listes électorales. Lorsque cette démarche est accomplie, ils sont obligés de voter. C'est en 2004 que le droit de vote a été étendu aux étrangers citoyens des pays non membres de l'Union européenne. Agés d'au moins 18 ans, ils peuvent participer uniquement aux élections communales, à condition qu'ils résident en Belgique, à titre principal, depuis 5 ans au moins (cette résidence doit être couverte par un titre de séjour légal), qu'ils soient inscrits au registre de la population ou au registre des étrangers et qu'ils ne soient pas sous le coup d'un jugement ou d'une décision qui mène à une déchéance définitive du droit de vote ou à la suspension de ce même droit au jour des élections.

Pour être inscrits sur les listes électorales, ils doivent introduire une demande écrite et signer une déclaration sur l'honneur par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution belge et la Convention européenne des Droits de l'Homme. ■

Témoignages

En Amérique latine

Fanny Sanchez: coordinatrice de la campagne continentale «Femmes, vie et droits»,

«La situation des femmes travailleuses en Amérique latine est souvent pénible. Dans le secteur informel (employées de maison…), par exemple, elles ne sont nullement protégées. Souvent, c'est un contrat de travail oral qui fait office de garantie. Si l'employeur décide de diminuer leur salaire, elles n'ont rien pour se défendre. La situation est similaire pour les femmes travaillant dans les zones franches, comme Sylvia au Guatemala. Elle travaille de longues heures pour un salaire de misère et dans des conditions de travail inimaginables. Silvia expliquait qu'elle avait même à utiliser un drapeau pour indiquer qu'elle voulait aller aux toilettes! Elle a finalement été licenciée parce qu'elle est activement impliquée dans un syndicat. La liberté d'association n'existe pas. Et celles qui travaillent dans les cultures industrielles de fleurs sont logées à la même enseigne. Les fleurs y sont pulvérisées avec des produits chimiques et toxiques alors qu'elles sont encore au travail! De plus, ces femmes doivent souvent effectuer un travail lourd et pénible et elles sont pourtant moins payées que leurs collègues masculins»

(Interviewée par Solidarité Mondiale, Accessible sur www.solmond.be/Femmes-Vie-et-Droits-L-Amerique)

Au Burkina Faso

«Les libertés syndicales sont également en danger comme on a pu s'en rendre compte: syndicalistes menacés, impossibilité de faire grève sous peine d'avoir à faire à la police pour les travailleurs d'un secteur sensible comme ceux qui travaillent à l'Aéroport de Ouagadougou (le Burkina Faso est un pays enclavé…).»

(Témoignage d'un participant au voyage de Solidarité Mondiale au Burkina Faso, décembre 2009)

«Vous m'entendez, pourtant je n'existe pas! Je suis un «sans papier» et je vis sur une décharge. Sans papier, pas de travail, sans papier, tu n'existes pas!»

(Gerardo Lopez, La Chureca, Nicaragua)

Pour en savoir plus:

- www.solmond.be - rubriques «Ici et Là-Bas»
- www.carhop.be pour l'approche historique de l'accès à la citoyenneté en Belgique

Les premiers résultats concrets de la Campagne «Travail Décent»

Notre revendication relative à la mondialisation des droits sociaux s'inscrit dans le prolongement de la campagne menée avec la coalition belge «*Travail Décent*», composée de syndicats et d'ONG. Il nous semble opportun de pointer les premiers résultats concrets acquis lors de la première année de la campagne… Il y a un an, la Coalition belge pour un travail décent lançait sa campagne «*les travailleurs ne sont pas des outils*» avec un leitmotiv clair «*mondialisons le travail décent!*». En peu de temps, par son développement en Belgique mais aussi par son action au sein de la Campagne internationale pour un travail décent, la Coalition belge a obtenu des premiers résultats.

Des avancées en matière de travail décent ont aussi évolué sans intervention précise de la Coalition, mais conduites par certains sursauts de bon sens en lien avec les enjeux de la mondialisation en crise.

- **Travail décent au Parlement fédéral**

Le 16 juillet 2009, le Parlement belge a adopté une Résolution concernant l'application de normes sociales et environnementales dans le cadre de la mondialisation. Elle demande au Gouvernement fédéral d'accorder une place centrale aux normes sociales, en général, et au travail décent, en particulier, dans la politique étrangère de la Belgique, et de continuer à aborder cette problématique au niveau des institutions internationales (UE, ONU, OMC, FMI, etc.). Elle demande aussi au Gouvernement d'être attentif au travail décent dans sa politique de coopération au développement et d'encourager les pays partenaires à intégrer les normes fondamentales du travail dans leur législation. L'adoption de cette Résolution démontre l'importance pour la Belgique de l'application des normes internationales du travail. Elle appelle, en outre, à la ratification des Conventions de l'OIT.

- **Travail décent au menu des Régions**

Durant la législature à venir, les Gouvernements régionaux vont s'impliquer dans le travail décent. Ainsi l'accord de Gouvernement flamand intègre différents aspects du travail décent. A Bruxelles et en Wallonie, les accords gouvernementaux stipulent de conditionner leur assentiment à tout accord international à la présence de clauses sociales (et environnementales) comportant des mécanismes de mise en œuvre et de contrôle effectifs.

- **Repas de travail… décent en entreprise!**

Depuis mai 2009, dans les entreprises, ce sont les travailleurs qui po-

sent, eux-mêmes, l'enjeu du travail décent à l'agenda. Dans quelque 500 entreprises un repas de travail… décent a été organisé et des milliers de cartes de soutien à la campagne «travail décent» ont été signées. Mais le travail décent n'a pas été seulement discuté lors de pauses de midi. En effet, par exemple, le travail décent a aussi reçu une place centrale dans une série d'accords sectoriels 2009-2010 grâce à l'action des travailleurs.

- **Travail décent et régularisation des travailleurs migrants**

Depuis le départ, la Coalition s'est engagée dans le combat pour la régularisation des travailleurs sans-papiers. Dans ce cadre, l'accord «one shot», obtenu durant l'été 2009, est certes un début, mais cet acquis plancher reste très insuffisant et doit être continué par d'autres actes politiques.

- **Travail décent, un objectif du Millénaire!**

Les syndicats et ONG attendent, depuis longtemps, que le travail décent soit pris en considération dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (ODM). Sur le plan fédéral, la Coalition a pesé de tout son poids dans les débats en cours sur la révision de la loi de coopération au développement dans ce sens: pour intégrer le travail décent, et, aujourd'hui, on attend avec impatience le texte final que le Gouvernement proposera au Parlement.

Mais si l'arbre commence à porter des fruits, tout reste à faire! Raison pour laquelle la Coalition belge remet sa feuille de route[1] en chantier et, surtout, revient à la charge avec un nouveau mot d'ordre: «Il est temps d'enfoncer le clou!»[2]. ■

1. La feuille de route du travail de plaidoyer de la Coalition est un cahier de revendications structuré en quatre axes: mondialiser un revenu décent pour une vie décente, prioriser le travail décent dans les politiques internationales, garantir une mondialisation des droits sociaux et réguler les acteurs privés.
2. Pour plus d'informations sur la campagne «Les travailleurs ne sont pas des outils, il est temps d'enfoncer le clou»

Une école sans «classes»

Semaine Sociale Wallonie-Bruxelles

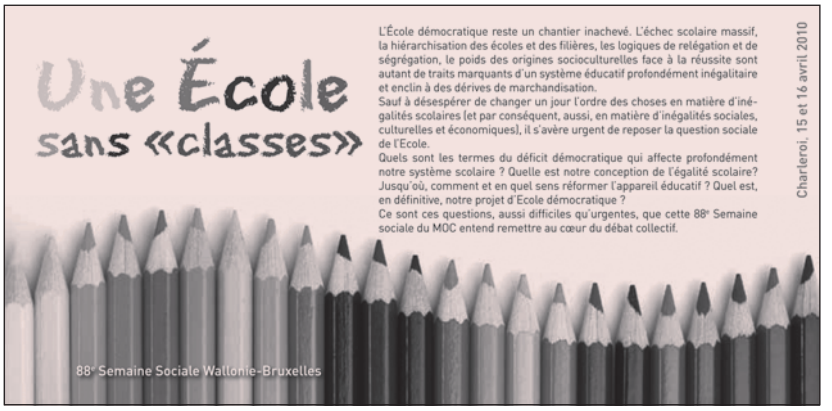

Au programme

Le 15 avril 2010

- Les défis de la démocratisation scolaire: l'école peut-elle être juste et efficace? Marc DEMEUSE
- De la réforme du rénové au contrat pour l'école Marie VERHOEVEN
- Réformer l'école: difficultés et résistances structurelles Vincent DUPRIEZ
- L'école inégale: tous complices? Jacques CORNET
- Panel: qu'en pensent les acteurs de l'Ecole?
- Questions-débats

Le 16 avril 2010

- Les bassins scolaires: une piste crédible pour plus d'égalité dans le système scolaire? Bernard DELVAUX
- De la théorie à la pratique: le scénario de la régularisation par basins à l'épreuve du terrain
- La mixité sociale et culturelle & la question de l'égalité scolaire Jean BLAIRON
- La question de la massification et de la démocratisation de l'enseignement Michel SCHEUER et Bruno DELVAUX
- Conclusions et actualités politiques Thierry JACQUES

Informations pratiques:
Dates: 15 et 16 avril 2010
Lieu: CEME Charleroi Espace Meeting Européen
rue des Français, 147 - 6020 Charleroi-Dampremy

Inscription et programme:
FTU Maria VASQUEZ
Chaussée de Haecht, 579 - 1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.51 ou 02/246.38.01
www.moc.be - www.ftu.be/ep/event.html

Le statut des accueillantes d'enfants: *quel financement?*

Le 12 février, le Gouvernement a accordé un statut complet en sécurité sociale et droit du travail pour les accueillantes d'enfants conventionnées. Cet accord entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Depuis 2003, les accueillantes d'enfants sont assujetties à un statut social «sui generis», ce dernier ne leur octroie qu'une partie des droits sociaux. Leur couverture sociale est donc incomplète.

Tout d'abord, la CoSeGe (Coordination des services de gardiennes encadrées) et la FSMI (Fédération des Services Maternels et Infantiles), qui fédèrent l'ensemble des accueillantes en Communauté française, se montrent satisfaites de voir établi un projet de statut complet qui est, depuis trente ans, dans la lignée de leur combat pour la reconnaissance d'un statut complet de salarié pour une profession à part entière qui inscrit définitivement les accueillantes dans le droit du travail et leur octroie une couverture sociale complète. Elles souhaitent poursuivre le travail de collaboration avec les différents niveaux de pouvoir afin de mettre en place, dans les délais prévus, un réel statut pour les accueillantes.

Néanmoins, les deux organismes attirent l'attention sur le fait que les Communautés n'ont pas les moyens de financer un tel statut et demande au Fédéral de soutenir les Communautés dans cette proposition. D'autres éléments du projet sont critiqués par les deux organismes, notamment le calcul du barème des accueillantes et leur assimilation au statut d'employé. ■

Pour en savoir plus, contactez
la FSMI de Vie féminine
rue de la poste, 111 à 1030 Bruxelles
Tél.: 02/227.13.30
Mail: fsmi@viefeminine.be

COSEGE, rue des Martyrs, 44
à 4800 Verviers - Tél.: 087/33.43.38
Mail: brigittetaeter@crpe.be

Marcher et rouler pour la solidarité à Ciney

Cyclo-solidaire sous le signe du travail décent

Au programme

- Boucle vélo de 20 km ou balade pédestre de 10 km
- Pique-nique
- Animations pour enfants
- Animations musicales, stands, films et expo
- Concert de *Marka y la Sonora cubana*
- Souper et concert des «*Chapeaux bas*» et soirée dansante

Renseignements et inscription obligatoire:
Solidarité mondiale - Chaussée de Haecht 579 1030 Bruxelles
Antoinette Maïa 02/246.38.82 - antoinette.maia@solmond.be
Marie Trooster 081/83.05.11 - marie.trooster@lilon.be - www. Solmond.be

Trois nouvelles publications aux Equipes populaires

Les Equipes populaires viennent de sortir trois nouvelles publications intéressantes utiles à l'exercice de la citoyenneté et des droits sociaux.

Tout d'abord, une étude sur la crise financière offre à un large public un outil pour comprendre les facteurs à l'origine du déclenchement de cette crise[1]. Après un recadrage pédagogique autour d'une série de fondamentaux économiques, elle déconstruit le mécanisme de «l'argent-dette», puis s'attache à expliquer les circonstances (notamment l'éclatement de la bulle immobilière, les «subprimes» et la titrisation). L'étude s'attaque enfin aux facteurs structurels en analysant le sens et l'impact de décisions politiques et économiques prises au tournant des années '80, qui ont pour conséquence de profondément modifier le consensus social-démocrate obtenu au sortir de la Seconde Guerre mondiale, et de favoriser la mainmise de la finance sur l'économie.

Deux autres publications récemment sorties se consacrent à l'évolution des pratiques dans les formes d'actions collectives. La première «L'individualisme, une liberté contraignante» s'intéresse à l'essor de l'individualisme, à la fois conquête indiscutable des mouvements de lutte, mais aussi cause de brouillage dans les repères traditionnels[2]. Cette étude montre aussi comment l'individualisme, tel qu'il est récupéré par le marketing et par des politiques d'activation, pose le risque de la responsabilité individuelle à outrance. Centrée sur les «anciennes et nouvelles formes d'action collective», la seconde étude se base sur l'observation des nouvelles pratiques dans l'engagement militant, d'où ont émergé des questions et les expériences «rassembleuses»[3]. Elle permet aussi de déconstruire certains mythes et préjugés autour de l'action collective. Au-delà, elle pointe le rôle que l'éducation permanente peut jouer aujourd'hui dans la lutte contre la domination culturelle et économique. ■

TOUTES LES PUBLICATIONS DES EP SONT DISPONIBLES SUR WWW.E-P.BE EN VERSION TÉLÉCHARGEABLE, OU SUR COMMANDE AU SECRÉTARIAT: 081/73.40.86 OU PAR MAIL: EQUIPES.POPULAIRES@E-P.BE

1. B. DASSY, G. MUGEMANGANGO, C. STEINBACH, Crise financière: Les ingrédients de la (dé)confiture, dans *Points de Repères*, n°35, décembre 2009, 68 pages, 7,00 €
2. C. STEINBACH, L'individualisme, une liberté contraignante, dans *Points de Repères*, n°33, décembre 2008, 36 pages, 5,00 €
3. C. CORNET, Anciennes et nouvelles formes d'action collective: Dépasser les mythes et entrer en ré-cré-action, dans *Points de Repères*, n°34, novembre 2009, 44 pages, 5,00 €

Soutenir la reconstruction en Haïti avec *Solidarité Mondiale*

AVEC VOUS, HAITI DEBOUT ! SOUTENEZ

Considéré comme le pays le plus pauvre de tout le continent américain, Haïti est, une nouvelle fois, victime d'une catastrophe naturelle le plongeant dans un profond chaos. Au lendemain de ce dramatique séisme, Solidarité Mondiale a décidé de réagir et de se mobiliser autour des secours d'urgence. En effet, les besoins en soins médicaux, en matériel (draps, matelas, lampes, batteries, etc.) et en nourriture sont criants. Après les besoins d'urgence, dans une seconde phase, l'argent récolté ira vers les opérations de reconstruction du pays.

Un premier projet est porté par l'une de nos organisations partenaires, le MOSCHTA (Mouvement ouvier et Socioculturel des travailleurs haïtiens), qui défend les droits des travailleurs haïtiens en République Dominicaine et qui s'est immédiatement mobilisé pour soutenir les victimes de la catastrophe. En effet, Solidarité Mondiale soutient, depuis des années, la population haïtienne via deux partenaires, la JOC et la CTH (Confédération des travailleurs haïtiens). Les bâtiments de ces deux mouvements sociaux, situés dans la vieille ville de Port-au-Prince, sont en ruine aujourd'hui. ■

POUR APPORTER VOTRE SOUTIEN: ENVOYEZ UN DON AU N° DE COMPTE SUIVANT: 799-5500000-05
EN MENTIONNANT LA COMMUNICATION SUIVANTE: SÉISME HAÏTI
(ATTENTION: POUR TOUT DON DE 30 € ET PLUS, SOLIDARITÉ MONDIALE VOUS FOURNIRA UNE ATTESTATION FISCALE)

Avec KIDONAKI soutenez les projets de Solidarité Mondiale

Qui-donne-à-qui? un projet 100% solidaire

KIDONAKI est un projet de vente aux enchères en ligne. KIDONAKI est un nouveau concept qui propose une manière originale de «faire un don». Concrètement, tout un chacun peut vendre ou acheter des articles de seconde main au profit d'une ONG de son choix.
Rendez-vous sur le site de KIDONAKI et inscrivez-vous comme vendeur (zéro frais) en cliquant sur le lien suivant www.kidonaki.be. Le vendeur renonce au produit de sa vente en le cédant à un projet présenté par une association. L'acheteur reçoit l'objet qu'il paye, le vendeur fait un don en nature et l'association bénéficiaire reçoit l'argent. C'est éthique et c'est tout simple!

Transformez votre vieux mix soupe en une rose sans épine

Solidarité Mondiale s'est lancée dans l'aventure de KIDONAKI, en espérant sensibiliser un public plus large à ses actions et celles de ses partenaires du Sud. Avec ce geste simple qui consiste à se séparer d'un objet encombrant, Solidarité Mondiale vous invite à participer à la chaîne de solidarité et d'action pour améliorer le niveau de vie de populations dans le besoin.
Concrètement, Solidarité Mondiale vous invite à vendre ou acheter des objets neufs ou d'occasion sur le site aux enchères de KIDONAKI et ainsi soutenir trois de ces projets au Sud: la mise en place d'un service médical et de physiothérapie pour les personnes âgées isolées au Bangladesh, le développement de collaborations dans le secteur syndical du bâtiment au Rwanda et l'amélioration des conditions de travail décent des équatoriennes dans la floriculture. En renforçant et en transformant les mouvements sociaux du Sud en des leviers de changements dans leur société, Solidarité Mondiale lutte contre l'injustice sociale en les aidant à défendre les droits des travailleurs et à assurer la protection sociale de tous.
L'Equateur est aujourd'hui mondialement connu pour la beauté et le merveilleux parfum de ses roses coupées. Contrairement aux fleurs, le déboire des femmes qui en font la culture et la cueillette n'est pas mondialement connu: pénibles conditions de travail avec des bas salaires, des horaires de travail lourds (15h/jour), une exposition quotidienne aux pesticides, des violations et non-respect des lois et des règles du travail. Dans la floriculture, ce sont généralement des jeunes femmes, souvent des mères célibataires, qui s'attèlent à la tâche. La JOC d'Equateur, partenaire de Solidarité Mondiale, lutte avec ces femmes afin de leur rendre leurs droits et de leur apprendre à mieux s'organiser.

Qu'attendez-vous pour devenir Kidonateur? Videz vos greniers, rangez vos armoires et soutenez les projets du Sud de Solidarité mondiale de manière originale! ■

KIDONAKI.BE

Un nouveau groupe ISCO à Bruxelles

Le démarrage d'un groupe ISCO-nouvelle formule à Bruxelles est programmé pour le WE du 2 et 3 octobre 2010.

Des séances d'information sont prévues en avril et mai:
- lundi 19 avril de 12h30 à 14h30
- mercredi 21 avril de 18h à 20h
- mardi 27 avril de 20h à 22h
- lundi 3 mai de 12h30 à 14h30

Le test des pré-requis en expression écrite et en mathématique aura lieu le mercredi 19 mai de 18h00 à 20h00

Lieu: MOC de Bruxelles
19, rue Plétinck 1000 Bruxelles
(5e étage)
Intéressé-e, contactez
Nathanaëlle Adam au 02/557.88.39

Impressions d'un voyage au *Burkina Faso*

Par Nicolas Laermans, Permanent CIEP-Solidarité Mondiale Liège et Antoinette Maïa, Solidarité Mondiale

Un groupe de onze permanents et militants des organisations du MOC Liège-Huy-Waremme, pour la plupart membres de la Commission Solidarité Mondiale de Liège, ont participé pendant une quinzaine de jours à un voyage d'immersion organisé par l'ONG à la rencontre des partenaires de celle-ci et de leur action. Une fois la Fédération MOC de Liège 'sélectionnée' pour ce projet, naturellement le choix de destination s'est fixé sur le Burkina Faso. En effet, depuis plusieurs années, la Mutualité chrétienne et la CSC de Liège développent de solides partenariats dans ce «petit» pays d'Afrique de l'Ouest. Le contenu du séjour a ainsi été élaboré en étroite collaboration avec ces partenaires mutualistes et syndicalistes burkinabé. Au final, un programme extrêmement riche et varié a emmené, du 21 novembre au 5 décembre 2009, le groupe aux quatre coins du pays et lui a permis de découvrir les défis et enjeux contemporains auxquels est confronté le pays.

Tout un réseau de partenaires en synergie

La CNTB (Confédération nationale des travailleurs du Burkina), la MUFEDE (Mutualités femmes et développement), le RAMS (Réseau d'appui aux mutuelles de santé) et DIRS (Développement intégré de la région de Sanmantenga) sont les organisations partenaires du programme Sud de Solidarité Mondiale. Depuis de longues années, ces quatre organisations travaillent en synergie en vue d'un avenir meilleur pour les hommes et les femmes, pour les travailleurs et travailleuses de leur pays.

La MUFEDE, par exemple, développe, avec le RAMS et la CNTB principalement, une offre de micro-crédit sur base de l'épargne de ses membres. Destiné à permettre l'accès au crédit aux personnes qui en sont traditionnellement exclues, le système de microcrédit proposé présente certaines caractéristiques clés, comme la décentralisation, la proximité et l'aspect collectif des prêts. C'est le cas de «doni-doni», petit prêt sur une courte durée à destination essentiellement des groupes de vendeuses sur le marché. La collecte s'effectue directement sur le terrain par une animatrice de MUFEDE. Ce qui permet un taux de remboursement très élevé: la MUFEDE ne rencontre pas plus de 5% de «crédits en souffrance».

En lien avec le programme DIRS, l'association de femmes Watinooma de Kaya est à la fois une mutuelle et un guichet de microcrédit. C'est aussi un lieu où se donnent des cours d'alphabétisation et où, notamment, sont pris en charge les orphelins de membres décédés. Cette association offre aussi un espace et du matériel permettant à plus de 300 femmes de développer des activités génératrices de revenus, par exemple, la préparation du soumbala, l'exploitation de champs collectifs.

Une multitude de défis à relever

Grâce aux différentes visites et rencontres organisées par la CNTB, le groupe a pu approcher les grands enjeux et les difficultés auxquelles le syndicat est confronté aujourd'hui. Il s'agit, notamment, du secteur informel, les retombées de la crise financière sur les entreprises, le travail décent, les difficultés pour le syndicat de se développer, la mise en place d'un réel système mutuelliste ou mutualiste?

Loin d'être marginal, ce travail informel constitue l'un des aspects majeurs de la vie économique et sociale du Burkina.: il occupe 80% de la population active et représente 27% du PIB (3ème secteur le plus important de l'économie nationale[1]). Comme en témoigne un des participants: «*C'est un des aspects les plus frappants dès l'arrivée au Burkina Faso. On a l'impression qu'il y a plus de «maquis» que d'habitants, que chaque personne dans la rue a quelque chose à vendre (cartes téléphoniques, fruits, ceintures, prostitution…), que chaque*

immeuble a son gardien tout comme chaque voiture qui se gare, sans oublier les porteurs de marchandises, collecteurs de déchets et autres «gens de maison…» Les travailleurs de l'informel, en plus de n'avoir aucune protection sociale, sont en marge de toute législation du travail (sécurité, rémunération…). Face à cette situation, les syndicats incitent ces derniers à s'organiser en corps de métiers ou groupements professionnels afin de faire valoir leurs droits auprès des pouvoirs publics. Par exemple, pour exiger des reçus de paiements des diverses taxes et redevances payées aux autorités locales pour en éviter les abus.

Malgré les manifestations de 2008 dans le pays contre «la vie chère», les effets de la dévaluation monétaire et la hausse des prix se font encore sentir. Sans compter les effets de la crise financière mondiale, comme à la tannerie Tan-Aliz de Ouagadougou, où 90 travailleurs se retrouvent en chômage technique faute de commandes venant d'Europe, fabricants de sacs et autres articles de maroquinerie… Ou encore à la sucrerie de Banfora (premier employeur après l'Etat) où l'usine venait d'être reprise par un investisseur du Qatar entraînant d'énormes difficultés pour le syndicat (interdiction de tenir des réunions…). D'autres secteurs sont également touchés par la privatisation (coton, téléphonie, chemins de fer…).

Face à ces situations, il est difficile pour les syndicats de mobiliser et d'organiser les travailleurs. Manque de formation et de connaissance de leurs droits, cotisations difficiles à récolter, notamment à cause du poids du secteur informel et donc difficulté à dégager des moyens propres pour soutenir et développer des actions. Parfois la crainte d'être mal vus par leur patron ou par le pouvoir politique local retient aussi certains travailleurs, comme l'ont raconté avec humour des responsables syndicaux. Les libertés syndicales y sont également en danger comme ont pu s'en rendre compte nos délégués: syndicalistes menacés, impossibilité de faire grève sous peine d'avoir à faire à la police pour les travailleurs d'un secteur sensible comme ceux qui travaillent à l'Aéroport de Ouagadougou (le Burkina Faso est un pays enclavé…).

Une rencontre avec le Ministre du Travail nous a permis de percevoir la volonté du pouvoir public de collaborer avec les syndicats et les mouvements mutuellistes ou mutualistes pour collaborer à un système d'assurance maladie et du respect des conditions de travail et à la construction d'un

Un voyage:

tout un processus d'éducation, d'immersion et de faire connaître

PAR NICOLAS LAERMANS,
PERMANENT CIEP-SOLIDARITÉ MONDIALE LIÈGE

Après avoir été sélectionnée, la Fédération MOC Liège-Huy-Waremme a fait appel aux candidatures individuelles tant au sein du Groupe de travail Solidarité Mondiale que des organisations MOC de la Fédération. Une soirée d'information a été organisée autour des partenariats de Solidarité Mondiale au Burkina Faso et du projet particulier de ce voyage.

Le groupe de 11 personnes constitué, toute une série de réunions ont été nécessaires pour organiser le voyage. Tout d'abord, des contacts ont été pris avec les partenaires sur place, pour accorder les visites avec le thème du travail décent, choisi comme fil conducteur, et les intérêts professionnels (syndicalistes, mutualistes ou féministes) des participants. Dans ce sens, une rencontre a également eu lieu avec les responsables de la CNTB (Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina), exceptionnellement présents à Liège via la CSC. Ensuite et surtout pour établir clairement nos projets de sensibilisation au retour, du temps a été consacré à la récolte d'infos et de témoignages sur place (photos, film, prise de notes, alimentation d'un «blog» Internet durant le séjour…). Egalement, des réunions ont servi, entre autres, à trouver des moyens de financer nos billets d'avion.

Nous avons également organisé deux week-ends de préparation afin de nous informer et de nous interroger sur le «développement» (notamment les principaux modèles théoriques et leur contexte historique, conception du développement propre à l'ONG Solidarité Mondiale), mieux connaître le Burkina Faso et l'action des partenaires de Solidarité Mondiale; enfin, essayer de nous préparer à être confrontés à des différences culturelles et socio-économiques très importantes.

De retour, sur base de notre expérience de voyage, la mission des différents participants est d'informer et de susciter la réflexion autour de l'action des partenaires de Solidarité Mondiale, de la Mutualité Chrétienne et de la CSC de Liège au Burkina Faso. Des articles sont ainsi publiés dans différentes revues du mouvement, plusieurs rencontres sont prévues, avec notamment une conférence «Midi du Monde» ouverte à un large public, avec des groupes de militants CSC, des Equipes populaires, de Vie féminine ou encore le personnel de la Mutualité chrétienne. Pour ce faire, une présentation a été réalisée et un film sur base des témoignages récoltés là-bas ainsi qu'une expo photos sont en préparation. ■

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ, SI VOUS FAITES PARTIE D'UN GROUPE SENSIBILISÉ AU DÉVELOPPEMENT, LES PARTICIPANTS À CE VOYAGE SONT DISPONIBLES POUR TÉMOIGNER ET ANIMER UN ÉCHANGE AUTOUR DE LEUR EXPÉRIENCE À L'AIDE DES OUTILS PRODUITS.

CONTACT: NICOLAS LAERMANS 0498/17.18.50
LAERMANS@MOCLIEGE.ORG.

dialogue social (envoi d'inspecteurs du Travail - encore trop peu nombreux - sur le terrain; rencontres annuelles entre syndicats, employeurs et Gouvernement…). En outre, durant le voyage, deux participants ont participé ou pris part au colloque international sur le travail décent organisé par le Bureau International du Travail (BIT) à Ouagadougou.

Développer et soutenir le réseau des mutuelles

Le RAMS soutient la création et le développement de mutuelles pour organiser et faciliter l'accessibilité financière de la population aux soins de santé. Il appuie une soixantaine de mutuelles à partir de réseaux associatifs et couvre des milliers d'affiliés.

Les cotisations demandées permettent de couvrir jusqu'à 80% des prescriptions et des consultations. La mise en réseau de ces mutuelles permet d'influencer les questions de santé au niveau local et national (plaidoyers, disponibilités de MEG, mise sur pied d'un système national d'assurance maladie…), car seul un pourcentage très faible de la population est actuellement couvert par les mutuelles de santé.

De nombreuses mutuelles sont l'initiative de groupements de femmes défavorisées en milieu rural. C'est le cas de celles visitées à Tanghin Dassouri, Kongoussi et Tenkodogo. Leur grande solidarité et leur dynamisme associatif et économique sont impressionnants au regard des difficultés très concrètes auxquelles elles sont confrontées: besoin d'un coffre sans lequel la trésorerie peut être risquée, besoin d'une «enseigne» pour être mieux connues de la population locale, besoin de matériel pour la gestion administrative, besoin de formations… De plus, l'éloignement parfois très important des centres de santé oblige bien souvent ces femmes à faire des dizaines de km à pied en l'absence de moyens pour acheter une vélo ou une mobylette. Ce problème touche également la collecte des cotisations dans les villages et oblige, dans bien des cas, les femmes à dormir là où elles se réunissent… quand elles ont la chance de disposer d'un local…

De plus, dans ces régions rurales où la capacité contributive est très faible et dépendante des récoltes agricoles, la mise en place de mutuelles se fait souvent en combinaison avec des activités génératrices de revenus. Ce qui nous ramène à un des aspects de l'action des partenaires rencontrés au Burkina Faso, l'octroi de microcrédits qui permet aux bénéficiaires de développer différentes activités, principalement dans le petit commerce de fruits et légumes ou d'eau potable, dans la transformation et le stockage de denrées alimentaires, dans la culture maraîchère comme dans les villages de Bam et Darigma ou encore dans la collecte et le recyclage de déchets comme expliqué lors d'une visite de la mutuelle de Tenkodogo.

Des témoignages de nos voyageurs

«Ce genre de voyage permet évidemment de découvrir une réalité autre que la nôtre, en termes de pauvreté et d'inégalités énormes malheureusement, mais aussi de richesses culturelles et sociales. Toutefois, au-delà de ces différences et du caractère forcément «déséquilibré» de nos rencontres, ce voyage nous a également permis d'apprécier les nombreux points communs entre nos revendications de mouvements sociaux ici et là-bas. C'est cet aspect des échanges entre les organisations du MOC et leurs partenaires du Sud, ainsi que l'intérêt de les soutenir dont nous souhaitons particulièrement témoigner au terme de ce voyage.»

«Quand les différences sont sources d'humour plutôt que de conflits, c'est tout un pays qui, en s'humanisant, nous enseigne des valeurs propres à la vie en société.» ■

1. *«Burkina Faso: l'informel au cœur d'une nouvelle solidarité»*, dans *Vision syndicale* (périodique de la CSI (Confédération syndicale internationale), n°3, mars 2007.

La chorale: activité collective dans une société individualiste?

PAR ANNE-MARIE WILMET, ÉTUDIANTE
ISCO NIVELLES ACTION COLLECTIVE
2005/2008

Dix ans passés dans la chorale «Résonances» m'ont fait découvrir le parcours de vie de plusieurs choristes. Des points communs peuvent être pointés entre les chanteurs: envie de chanter, mais aussi envie d'être ensemble. Différentes questions m'interpellent et suscitent mon enquête de terrain: les motivations étaient-elles les mêmes pour tous? Pourquoi dans notre société où, dit-on, l'individu supplante le groupe, les chorales ont-elles le vent en poupe? En d'autres termes, «La chorale serait-elle une activité collective dans une société individualiste?». Les écrits de R. CASTEL ont été mon fil conducteur pour ce travail car ils metttent en avant la différence de possibilités et de chances d'adaptation dans la société de certains individus avec d'autres suivant, notamment, leurs richesses et leur niveau d'instruction. A partir de cette théorie et à partir des motivations individuelles et collectives mises en avant par les choristes interrogés, deux hypothèses ont été dégagées, l'une étant l'inverse de l'autre. A savoir: Les personnes qui ont le plus de moyens de s'affirmer comme individus (avec un niveau d'instruction et des revenus élevés) seront les plus nombreuses à mettre en avant les motifs individuels. Par contre, les personnes ayant le moins de moyens de s'affirmer comme individus (avec un niveau d'instruction et des revenus faibles) seront les plus nombreuses à mettre en avant les motifs collectifs. Pour cerner le sujet de recherche, un questionnaire a été distribué à soixante choristes faisant partie de deux chorales. Une collecte de données a aussi été faite à partir des questions d'identification ainsi que des questions relatives aux motivations. D'abord sous forme d'une question ouverte: «Chanter pour vous c'est…», et ensuite sous forme d'une question fermée qui propose plusieurs motivations différentes et qui invite le choriste à cocher celle(s) qui lui correspond(ent). Dans les deux chorales enquêtées, on constate une moyenne d'âge assez élevée, l'importance du nombre de femmes et leurs motivations individuelles. En outre, l'activité professionnelle la plus représentée dans cet échantillon est directement en lien avec l'éducation, la santé et l'action sociale, qui sont des secteurs traditionnellement porteurs de revendications et motivations collectives. La dernière constatation est que les personnes seules viennent essentiellement de leur propre initiative tandis que celles en couple seront «stimulées» par leurs amis. Les résultats de l'enquête confirment les deux hypothèses de travail, à savoir les individus favorisés intellectuellement et financièrement choisiront les motivations individuelles alors que les individus moins favorisés intellectuellement et financièrement choisiront les motivations collectives.

En conclusion, une similitude peut être retrouvée entre le résultat de cette enquête et les propos de R. CASTEL qui affirme que, dans notre société post-industrielle, certains individus auront les ressources et le potentiel suffisant pour pouvoir s'adapter aux changements. Ceux qui, favorisés financièrement et intellectuellement, seront les plus ouverts à la société individuelle. A contrario, les personnes défavorisées financièrement et intellectuellement auront, elles, besoin du collectif comme protection. ■

Régularisation des sans-papiers: *le bout du tunnel?*

SANS-PAPIERS: LE BOUT DU TUNNEL? est le titre du premier numéro du trimestriel du CIRé «Migrations Magazine». Sans volonté de devenir «Le journal du Ciré», ce nouveau magazine abordera, chaque trimestre, le thème général des migrations en alternant des articles de fond, des interviews de personnes de terrain et des parties plus pédagogiques.
Ce premier sommaire est consacré aux régularisations, analysées sous toutes leurs coutures. On y retrouve un contenu solide, une mise en page soignée et richement illustrée, avec notamment des articles sur l'histoire de la régularisation des sans-papiers et son impact sur les CPAS, des interviews de clandestins qui protestent contre la lenteur des procédures. ■

SANS-PAPIERS: LE BOUT DU TUNNEL?, DANS *MIGRATIONS MAGAZINE*, N°1 (5,00 €)
EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES,
AU 02/629.77.34
OU PAR MAIL: INFO@MIGRATIONS-MAGAZINE.BE

L'école
en question(s) et en campagne

Dès mars, partout en Communauté française, la plate-forme associative de lutte contre l'échec scolaire vous invite à participer à la démarche «L'école en questions».

Cette campagne est le fruit d'une collaboration active entre des associations[1] qui veulent travailler ensemble dans la diversité pour affronter, sans tabous, des questions d'aujourd'hui et de demain autour de l'école. Dans un premier temps, l'objectif central est de permettre aux différents acteurs de débattre de manière participative sur les questions de l'école d'aujourd'hui et de demain. L'agenda de la campagne et les comptes rendus des rencontres seront accessibles sur le site www.ecoleenquestions.be

Plusieurs thématiques sous-tendent ce questionnement autour de l'école. Le sens: Faut-il continuer d'apprendre les mêmes choses à l'école? Profs, parents, télé, Internet,… qui va gagner? La réussite, avec des questions comme Faut-il continuer d'investir dans la lutte contre l'échec scolaire…? Tout le monde doit-il aller à l'école? Le temps: Rythmes scolaires: École, garderie, vacances + métro, boulot, dodo? Comment s'en sortir? L'équipe: Parents, associations, enseignants, un travail d'équipe…? Des enseignants mieux formés, travaillant en équipe? Le choix: Faut-il continuer à choisir la compétition entre les écoles et les réseaux? Les parents doivent-ils avoir tous les choix?

Pour que la démarche soit réellement participative et se déroule dans un esprit constructif, une attention particulière a été accordée aux éléments suivants: s'appuyer sur des faits avérés; faciliter une écoute active de l'expérience et des opinions de chacun; donner la parole à ceux qui ne l'ont pas; éviter le monopole des experts; croiser les regards d'acteurs; oser montrer les convergences et les divergences.

La première phase de la campagne «L'école en questions» est prévue de février à mai 2010, avec des ateliers de réflexion un peu partout en Wallonie et à Bruxelles. Dans un deuxième temps, tous les faits, les récits, les avis et les propositions seront rassemblés.

Un site Internet a été développé à cet effet www.ecoleenquestions.be par la Ligue des familles.

En août 2010, une conférence citoyenne est prévue pour identifier les convergences et divergences à la suite des rencontres en régions. ■

1 Cette campagne regroupe les organisations suivantes: Aped (Appel pour une école démocratique), Bruxelles Laïque, Coordination des Écoles de devoirs de Bruxelles, Coordination des Écoles de devoirs en Province du Hainaut, CGé (ChanGements pour l'égalité), CSC-Enseignement, CGSP Enseignement, FAPEO (Fédération des Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Officiel), FEF (Fédération des Etudiants Francophones), FIPE (Fédération des Institutions de Prévention Educative), FFEDD (Fédération Francophone des Ecoles de devoirs), Ligue des Droits de l'Enfant, Ligue des familles, Ligue des droits de l'Homme, Lire et Ecrire, META, M.O.C., MRAX (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie) et le Service droits des jeunes.

La Cité,
les 45 années de combat d'un journal engagé (1950-1995)

Un groupe de trois historiens et deux journalistes ont lancé la pari de retracer, dans un ouvrage collectif, les 45 années d'existence et de combat du journal *La Cité*. Cette publication est née d'un manque: en effet, «*largement utilisé comme source pour la réalisation de travaux, le journal n'avait jamais été jusqu'ici, lui-même, l'objet d'une recherche historique systématique*».

L'ouvrage met en évidence les moments forts de l'histoire de cette publication engagée, située à gauche dans la mouvance chrétienne, mais contribue aussi à faire découvrir «*au jour le jour la petite et la grande histoire de la Belgique ainsi que toutes les grandes (r)évolutions sociales, économiques, politiques, culturelles et scientifiques de la seconde moitié du XXe siècle*».

Lancée en 1950 à l'occasion du 25e anniversaire de la JOC, *La Cité* sort alors des rotatives quotidiennement. En 1988, le journal est contraint de devenir hebdomadaire. En 1995, malgré les réformes successives et sa transformation, il est retiré des librairies et cesse ses activités. Destinée par ses fondateurs aux «*travailleurs chrétiens*», *La Cité* est fondée sur la conviction que l'information libère. C'est pourquoi le journal s'engage contre l'injustice sous toutes ses formes, la misère, l'inculture, ou encore pour le droit des Hommes et des peuples opprimés à vivre dans l'égalité, la dignité et la paix. Témoin, mais également acteur des enjeux belges et internationaux, *La Cité* n'hésitera pas à clairement prendre position dans des questions taboues, notamment la décolonisation en décrivant la situation sur le terrain lors de la guerre d'Algérie.

Se basant sur les archives et les collections du journal conservées au CARHOP, croisées aux mémoires de ses anciens travailleurs, ce livre propose, avec succès, «*un double récit, celui du journal lui-même d'une part, et celui de l'actualité belge sous l'oeil de La Cité, d'autre part*» et éclaire ainsi la place et le rôle joué par ce journal en Belgique. ■

L'ouvrage illustré est publié par le CRISP et le CARHOP. Prix de vente: 22,00 €
Plus d'informations, CARHOP rue des Moucherons 3, 1000 Bruxelles
Tél. 02/514.15.30 - www.carhop.be

Un enseignement en Culture. *De l'utopie à la réalité*

Utopie ou réalité, l'asbl *Culture et Démocratie* défend le projet d'un «enseignement en Culture». Intégrer structurellement celle-ci dans les savoirs et les compétences de tous, à tous les niveaux de l'enseignement et encourager l'expression artistique sous toutes ses formes, voilà un enjeu démocratique essentiel!

Au cœur de la pratique pédagogique, à tous les degrés et dans tous les types d'enseignement, il faut construire des savoirs, des compétences et des pratiques culturelles et artistiques. Il faut, vite, et de manière structurelle, donner une nouvelle légitimité à ces champs de savoirs profondément négligés pour stimuler la créativité et l'inventivité que requiert, d'évidence, le monde contemporain.

Dans le prolongement du Colloque «La Culture au cœur de l'enseignement, un vrai défi démocratique», *Culture et Démocratie* organise sept tables rondes qui auront lieu en 2010 et 2011 dans divers lieux de la Communauté française.

Leur objectif est d'approfondir la réflexion et le débat sur l'articulation Culture/enseignement et d'aboutir, avec tous les participants, à des propositions concrètes. Au terme de ces rencontres, Culture et Démocratie présentera des propositions pour un nouveau contrat culturel pour l'enseignement.

Culture et Démocratie invite les acteurs de l'enseignement, de la formation et de la Culture à ces rencontres: enseignants et leur direction, inspecteurs, étudiants, en particulier ceux qui se destinent à une carrière dans l'enseignement, opérateurs culturels et artistes, responsables de réseaux scolaires, administrations et membres des cabinets des ministères concernés. ■

INFO ET PROGRAMME:
CULTURE ET DÉMOCRATIE ASBL
RUE EMILE FÉRON 70 - 1060 BRUXELLES
TÉL: 02/502.12.15
MAIL: INFO@CULTUREETDEMOCRATIE.BE
WWW.CULTUREETDEMOCRATIE.BE/FR

Sortie du premier *Cahier de l'Interfédé*

L'Interfédé vient de lancer une nouvelle collection «Les cahiers de l'Interfédé» avec comme objectif de socialiser des recherches internes, les «bonnes pratiques» et des analyses collectives menées par le secteur des organismes d'insertion socio-professionnelles (EFT et OISP).

Intitulé «Le Germe de la transformation», le premier numéro de cette collection est consacré à l'analyse d'une expérience menée autour de la politique de formation développée et réfléchie de l'EFT Le Germoir pour ses travailleurs[1]. Ce témoignage singulier est significatif du cheminement pris par d'autres associations.

Après une brève présentation des différents acteurs impliqués dans l'expérience, ce cahier propose tout d'abord le récit de l'intervention/formation menée par Marc Clepkens (ALEAP[2]) au Germoir. Son analyse met en évidence des temps importants dans le processus de mise en place d'une politique de formation cohérente au sein de l'EFT. Il s'agit du temps de la demande et de l'analyse des besoins, le temps de la formation des formatrices techniques, le temps de la réflexion sur le projet pédagogique et la réécriture de l'organigramme, enfin le temps consacré au travail des fiches de fonction, l'accompagnement au développement du projet pédagogique. Dans un second temps, la parole est donnée aux acteurs de terrain, à savoir les travailleuses et la direction. Cette partie met en évidence les découvertes, les questionnements, les apprentissages et les changements qui ont concerné les professionnelles de l'EFT. Certaines questions ont ainsi pu être plus particulièrement travaillées, à savoir l'identité des formatrices techniques, la relation à la stagiaire, l'aspect institutionnel, la dynamique d'équipe et les vigilances à avoir pour aujourd'hui et demain.

Cette publication-analyse de cette expérience du Germoir devrait alimenter la réflexion autour de la formation continuée des professionnels du secteur de l'insertion et aussi d'autres. ■

1 *Le Germe de la transformation. Histoire et effets d'un processus de formation des travailleurs dans une Entreprise de formation par le travail*, Namur, Ed. Interfédé, Novembre 2009 (Les Cahiers de l'Interfédé, n°1).
2 ALEAP: Association Libre d'Entreprises d'Apprentissage Professionnel www.aleap.be

Dates à épingler

Regards sur le travail

Le P'tit Cinéma présente son cycle annuel de rencontres «**Regards sur le travail**», avec un riche programme avec des films documentaires, présentations de livres, expo photos et débats pour mieux comprendre l'évolution du monde du travail. Entre fatalisme et souffrance, exclusion ou soumission, cette 12e édition des Rencontres (du 14 mars au 6 avril) propose d'interroger le monde professionnel et ses évolutions, avec notamment un programme inédit de courts métrages roumains et une double affiche de films militants des années 70 qui interrogent la condition féminine au travail. Un autre aspect sera également mis en avant: les métiers du «créent du lien social», avec des films qui font le point des évolutions du travail des soignants en santé mentale.
Jusqu'au 6 avril, différents lieux culturels et cinémas de Bruxelles (Espace Delvaux, Cinéma Arenberg, librairie Passa Porta, Cinématek) accueilleront des dizaines d'activités de cette 12e édition des Rencontres.

Pour consulter le programme et les lieux du Festival, voir www.regardssurletravail.be
Info: Tél.: 02/538.17.57
contact@leptitcine.be - www.leptitcine.be

Cycle de déjeuners-débats «L'école en question»

Dans le cadre de la Campagne «**L'école en question**» de la plateforme de lutte contre l'échec scolaire, la Fédération francophone des Ecoles de devoirs de Wallonie initie un cycle de conférences-débats pour débattre ensemble, sans tabous, des questions de l'école aujourd'hui et demain.
Trois grandes thématiques ont été sélectionnées: le sens, la réussite et le temps.
Les conférences ont lieu en matinée dans différentes villes de Wallonie (Bruxelles, Liège, Namur, Ottignies), jusqu'au 20 avril. En parallèle, la FFEDD vous propose de vous rendre au sein de votre Ecole de devoirs pour réaliser une animation avec les jeunes afin que leurs avis sur l'école d'aujourd'hui et de demain puissent être entendus et intégrés au débat.

Intéressé-e, contacter
Stéphanie Demoulin - FFED ou FFEDD
Rue Saint-Nicolas 2 - 5000 Namur
Tél.: 081/24.25.21
Pour consulter le programme: www.ffedd.be

Appels à projets pour le commerce équitable

Du 29 septembre au 9 octobre 2010, la Belgique vivra au rythme du commerce équitable, avec notamment des animations, des concerts, des séances d'information, des dégustations, etc.
Vous pouvez apporter votre petite pierre à cette Semaine du commerce équitable, en proposant un projet, que ce soit au moyen de la projection de films, d'une soirée-débat, d'une animation musicale, d'une activité dans le cadre du programme «Commune du commerce équitable».

Intéressé-e, consultez www.befair.be, où un guide d'action vous présente les projets réalisés en 2009.

Aux carrefours des générations

Le week-end du 24-25 avril 2010, une soixantaine de communes et d'associations locales de Wallonie et de Bruxelles vont ouvrir leurs portes, à l'appel de la Fondation Roi Baudouin, pour sensibiliser un large public autour du thème du vieillissement et des solidarités entre générations, pour encourager de nouvelles initiatives et pour stimuler une meilleure prise en compte de ces défis au niveau politique.
Au programme, des activités conviviales, participatives et festives destinées à sensibiliser et à informer sur la problématique intergénérationnelle: visites, concerts, expositions, rencontres,… ont mis en valeur les solidarités entre générations telles que Cultures & Loisirs, mobilité et moyens de communication, logements partagés, aménagement du territoire, vie affective,… Des centaines d'activités initiées par des associations, mouvements, institutions et des initiatives privées ou publiques,… vous sont présentées gratuitement.

Pour s'informer des activités organisées sur une thématique précise ou par une commune, consulter www.carrefoursdesgenerations.be

Rencontre et débat sur les solidarités intergénérationnelles

Dans le cadre du carrefour des générations,rencontre et débat suivant la diffusion du DVD intergénérationnel basé sur les rencontres entre les aînés et les jeunes du MOC Hainaut-Centre. Entrée libre, et dégustation de produits issus du commerce équitable.

Date: 23 avril 2010 de 14h à 17h30
Lieu: CIEP-Mons
rue des canonniers 3, 7000 Mons
(salle du 4 ème étage)
Info: Julien Gras - Tél.: 0472/533104
Mail: j.gras@ciep-hainaut-centre.be

Semaine Sociale wallonne et bruxelloise sur l'enseignement «Une école sans classes»

Lieu: CEME
Rue des Français 47 - Charleroi
Dates: 15 et 16 avril 2010
Info: FTU Maria Vasquez
Tél.: 02/246.38.51 - www.moc.be

Journée nationale sur la Présidence belge de l'Union européenne

Date: 17 avril de 9h00 à 21h30
Organisé par le Forum social de Belgique
Info: www.wsf.be

Semaine de la Solidarité Internationale du CWBCI en Hainaut

A La Louvière, la Semaine Internationale est axée sur la défense du «Travail décent» avec notamment la représentation de scènes de théâtre action: «Le travail descend dans la rue», des conférences et un concert «musique du monde». A Mons, la Semaine Internationale est axée sur la défense des droits en général.

Dates: Du 20 au 28 mars
Info: CIEP-Mons - Tél.: 065/35.39.63
www.moc-hainautcentre.be/
(Rubrique Agenda)

Conférence: L'actualité de la question: convergences et points de friction

Cycle «Religions: entre convictions et pouvoirs»
Intervenant: JC Brau, théologien

Date: 27 avril - 19h30
Lieu: CSC-Lux -
Rue Pietro Ferrerro, 1 Arlon (1er étage)
Info: CIEP-Lux - Tél.: 063/21.87.28

Formation: Les aînés: des citoyens actifs

Deux journées de formation proposées par la Commission des Aînés du CIEP et la FGTB en partenariat avec la province de Luxembourg. Cette formation s'adresse aux personnes qui voudraient siéger dans des Commissions Consultatives Communales ou qui y siègent déjà.

Dates: 27 mai, 3 juin
Lieu: La Clairière à Bertrix
Le programme détaillé sur www.moclux.be
Inscription obligatoire au CIEP LUX:
063/21.87.33

Atelier débat: Energie: Moins gaspiller, moins dépenser

Soirée d'information et de réflexion

Date: 20 mai de 19h30 à 21h30
Lieu: MOC, Rue des Déportés, 39 à Arlon
Info: Jean-Nicolas Burnotte
063/21.87.38

Matinée «Réforme des Centres culturels?»

La Déclaration de politique communautaire 2009/2014 annonce, en des termes certes encore relativement peu précise, la volonté du nouvel exécutif de mener à bien une réforme du secteur des centres culturels. Les missions et modalités de fonctionnement des 115 centres culturels reconnus en Communauté française sont ainsi appelées à êtres revus de façon assez significative. Cette réforme décrétale annoncée d'un secteur important en matière de «démocratisation culturelle» impose que nous en saisissions les principales lignes de force afin que nous puissions nous positionner en connaissance de cause.
Le groupe de travail Culture du CIEP organise une réunion sur le sujet en présence de Luc Carton, chargé de mission au Service général d'Inspection de la Culture.

Date: vendredi 21 mai de 9h30 à 12h00
Lieu: MOC de Namur, place l'Ilon , 17
5000 Namur
Info: Frédéric Ligot
Tél.: 0478/41.08.29
Mail: frederic.ligot@moc.be

Modules de formation Des clefs pour comprendre les nouveaux enjeux Nord-Sud

Le programme s'article autour de trois grands axes déclinés en thématiques pointues: les nouveaux acteurs du Sud, les mutations des rapports de force et stratégies émergentes, ainsi que la reformulation des enjeux et nouveaux défis.

Dates: du 10 avril au 29 mai 2010,
les samedi matin de 9h à 12h30
Lieux: CETRI, avenue Sainte-Gertrude 5,
1348 Louvain-la-Neuve
Pour consulter le programme:
www.cetri.be
Pour s'inscrire: polet@cetri.be
Tél.: 010/48.95.65

Adresses des centres régionaux du Ciep

BRABANT WALLON
boulevard Fleur de Lys, 25
1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES
rue Plétinckx, 19 - 1000 Bruxelles
02/508.89.60

CHARLEROI - THUIN
boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE
rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

HAINAUT CENTRE
La Louvière:
rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20
Mons:
rue des Canonniers, 3 - 7000 Mons
065/35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL
Tournai:
av. des Etats-Unis, 10 Bte 8
7500 Tournai
069/88.07.64
Ath:
rue de Gand, 28 - 7800 Ath
068/84.34.31
Mouscron:
rue St-Pierre, 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME
Liège:
rue St-Gilles, 29 - 4000 Liège
04/232.61.61
Huy:
av. Albert 1er, 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

LUXEMBOURG
rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

NAMUR
place l'Ilon, 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

VERVIERS
rue du Centre, 81 - 4800 Verviers
087/33.77.07

CANTONS DE L'EST
VHS - Rotenbergplatz, 19
4700 Eupen
087/59.46.30

Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:
Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
e-mail: communautaire@ciep.be

C - I - E - P
Mouvement Ouvrier Chrétien

Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique